



Communiqué FO Comité Social Bordeaux - Vayres - Agen

17/06/2020

Le comité social s'est déroulé sous la présidence de Franck Leclercq, directeur de l'AIA.

Les représentants **Force Ouvrière** présents étaient :

- Nadine Carré-Tea (AIA Bordeaux) et Carole Melzer (AIA Bordeaux).
- Céline Rogué (48RT Agen) était excusée.

Force Ouvrière a lu une déclaration liminaire jointe au compte-rendu.

Ce compte-rendu n'est pas exhaustif et reprend les principaux points évoqués

Monsieur Rougeau, adjoint à la directrice du CTAS, a évoqué l'actualité de l'action sociale du ministère, avec un budget en augmentation soit 120.7M€ pour 2020.

Aide au parent exerçant un droit de visite et d'hébergement

Les modalités ont été légèrement revues pour faciliter le versement de cette aide.

Harmonisation du calcul du quotient familial pour l'ensemble des prestations

Le Quotient Familial sera calculé de la façon suivante : $QF = RFR$ (revenu de référence)/ nb de parts.

Chaque membre de la famille compte pour une part ; dans les familles monoparentales, une part supplémentaire est ajoutée.

Commentaire FO : FO accueille bien sûr favorablement cette harmonisation, mais nous aurions souhaité que soit également pris en compte les situations où un parent ayant un faible revenu, n'ayant pas ses enfants fiscalement à charge puisse bénéficier d'un calcul de QF plus favorable quand il part en vacances avec ses enfants à l'IGESA.

Accueil petite enfance

Le nombre de berceaux, de crèches ministérielles et d'assistant(e)s augmentent en région sud-ouest.

Commentaire FO : « pas auprès de chez moi... ! », pouvez-vous penser. Mais avez-vous présenté votre situation au service d'action sociale ? N'hésitez pas à le faire afin d'être aidé dans vos recherches.

Secours

Malgré la situation « COVID », il n'y a pas eu plus de demandes de secours. Les demandes exprimées ont toutes été traitées dans les délais habituels.

Pour information, une sensibilisation à gérer son budget a été dispensée à des agents relevant du périmètre Bordeaux – Agen – Vayres.

PSAD (Prestation de soutien en cas d'Absence au Domicile) pour les personnels civils en formation éloignée du domicile

Cette prestation n'est pas prévue pour les personnels civils en formation. Le sujet a été évoqué en CCASA....

Commentaire FO : la PSAD permet de payer une prestation pour tondre la pelouse en cas d'absence du conjoint parti en opération extérieure mais pas la garde des enfants pour un parent isolé qui doit partir 15 jours en formation... Où sont les priorités ?

Portail e-social

Des personnels retraités souhaiteraient un onglet qui leur soit spécifique. Actuellement, avec le moteur de recherche, il est possible d'avoir accès aux informations concernant les retraités. En cas de difficulté, faire remonter le problème précisément.

Carte achat pour AACV

La gestion des crédits AACV dépend aujourd'hui du ComBDD et par conséquent la mise en place de carte achat en dépend également...

Commentaire FO : FO avait alerté sur les conséquences d'attribuer la gestion des crédits AACV au

ComBDD... Il y a bien un problème d'interlocuteur : d'un côté les AACV qui dépendent de l'action sociale mais des crédits versés via arbitrage des ComBDD ! Le CTAS fera remonter la problématique...

Prise en compte du jour de carence par les mutuelles

Commentaire FO : Vrai sujet ou faux sujet ? Il est vrai que le jour de carence a un impact et notamment pour les petits salaires... Faut-il pour autant qu'une mauvaise mesure soit supportée par les mutuelles référencées ?

Mission : hébergement sur Paris

Des possibilités sont offertes via le pôle ATLAS (Soutien vie BDD).

Commentaire FO : FO a demandé à ce qu'une information sur le sujet soit faite auprès des agents.

Prêts immobiliers non concurrentiels

Une étude a démontré que les prêts IGeSA étaient concurrentiels. Dès lors que l'on prend tout en compte, le taux est compétitif et les délais comparables à ceux des banques. Souvent le dossier est incomplet et le personnel de l'IGeSA doit faire des relances.

Commentaire FO : il est vrai que les prêts « Travaux » rencontrent davantage de succès que les prêts immobiliers. Moins complexes à monter, ils sont obtenus avec moins de difficultés...

Bilan ASCC 2019 et programme 2020

Le bilan 2019 a été approuvé et le programme 2020 validé. En raison du COVID beaucoup de modifications ont dû être apportées au programme prévisionnel.

Commentaire FO : Un effort a été fait pour proposer des activités pour les enfants en juillet. Cet effort a été conséquent. FO souligne l'implication de tous ceux qui ont permis de monter ces actions.

Commentaire Force Ouvrière:

Bien sûr, l'action sociale du Ministère des Armées, ce n'est pas un comité d'Entreprise. Pour autant, les crédits dispensés peuvent à un moment ou à un autre bénéficier à l'un ou l'une d'entre nous. Ce sont les subventions ASCC qui permettent de monter des séjours vacances jeunes, de participer à des activités de cohésion sympas, d'avoir un prêt consommation ou travaux qui dépanne bien et à un coût moindre qu'à la banque, une aide financière de secours en cas de difficulté... N'hésitez pas à surfer sur le portail e-social ni à solliciter le service social de proximité ou venez nous rencontrer au local **FO, on vous expliquera ce à quoi vous avez le droit !**

Comité Social Bordeaux Sud – Vayres – Agen

17 juin 2020

Déclaration liminaire Force Ouvrière

Monsieur le président du Comité Social,
Mesdames,
Messieurs,

Après 3 mois de confinement pour cause de COVID, notre comité social peut enfin se tenir.

Cette parenthèse aura été éprouvante pour les beaucoup d'agents.

Si peu d'entre eux ont été directement touchés par le virus, certains l'ont été de plein fouet et peinent à s'en remettre. Le COVID 19 est tout sauf une « gripette ».

Le service social a été fortement mobilisé pendant ces 3 mois... Cela a très certainement été le cas notamment au bénéfice des personnels soignants. Mais la communication visant à informer tous les ressortissants n'est pas allée jusque dans tous les foyers des confinés. Pour beaucoup de parents, le problème de la garde s'est posé. Celui de la garde mais également celui de la continuité pédagogique. Par ailleurs, le service d'action sociale avait-il réellement les moyens humains de décliner dans notre région les engagements diffusés sur intradef ?

Il semblerait qu'il y ait peu ou pas de demandes de secours. Faut-il en conclure que les ressortissants de ce comité social ont été épargnés économiquement ? L'avenir nous le dira. Soyons attentifs collectivement afin que les familles potentiellement en difficulté du fait de la crise COVID soient conseillées et puissent contacter le service d'action sociale si nécessaire.

La crise COVID aura également pour conséquence une désorganisation de ce que les ressortissants et leurs familles avaient planifié pour les vacances d'été. Beaucoup attendent des informations des structures d'accueil collectif. Le risque est loin d'être nul que des difficultés pour faire garder ses enfants durant l'été surviennent. Quelles réponses peuvent être apportées par le service social en cas de difficulté, par l'IGESA ? IGESA pourra-t-il accueillir cette année des enfants handicapés ? Un accueil pourra-t-il être organisé dans le cadre des ASCC dans nos établissements, à la journée ou pour de courts séjours ?

Concernant le sujet des ASCC et des crédits associés, FO vous interroge sur la possibilité d'effectuer un report exceptionnel des crédits non consommés pour 2021 en sus de ce qui est déjà budgétisé ?

Parmi les thèmes qui vont être abordés lors de ce comité social, FO soumet à nouveau celui de l'hébergement sur Paris pour les missionnaires... Certes du fait du COVID la pression sera moins grande puisqu'il y aura probablement moins de missionnaires dans les mois à venir... Mais ce problème ressurgira... il faut davantage de conventionnement entre des hôtels et le ministère auprès des lieux où s'organisent des réunions ou de la formation pour éviter que les agents aient des frais de mission trop supérieurs aux forfaits remboursés.

La vie de famille d'aujourd'hui, c'est un nombre non négligeable de familles solos ou recomposées... C'est pourquoi FO demande à ce que la tarification IGESA prenne en compte la situation où un parent qui n'a pas fiscalement ses enfants à charge puisse tout de même bénéficier d'un tarif préférentiel pour des séjours où il part accompagné de ses enfants.

FO revendique également que la PSAD puisse être versée aux personnels civils partant en formation.

FO s'est opposé au jour de carence qui constitue une double peine pour les salaires les plus bas et notamment pour les niveaux 3 dans la mesure où les agents préfèrent venir travailler malades plutôt que de perdre une journée de salaire. Mais tant que ce jour de carence est maintenu, il devrait être compensé et pris en compte par les mutuelles référencées par le ministère des armées tout simplement parce que c'est mieux pour les agents et pour la bonne santé collective.

En vous remerciant de votre écoute.